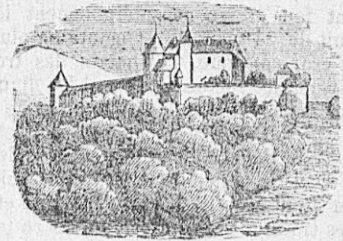




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50  
 » » 6 mois, » 2 —  
 Pour l'Étranger le port en sus,  
 payable d'avance.  
 Prix du numéro: 10 cent.  
 On s'abonne à tous les bureaux  
 de poste.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames:  
 Annonces: Pour le canton,  
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
 la ligne ou son espace.  
 Réclames: 50 cent. la ligne.  
 Lettres et argents franc de  
 port.

BULLE, le 1<sup>er</sup> avril 1887.

## Pharisiens et tépelets.

Il y a près de 2000 ans que Notre Seigneur clouait au pilori le pharisien qui, montant au haut du parvis, se vantait de ses bonnes œuvres et jetait des regards de mépris sur le publicain humblement prosterné à la porte du temple.

Et cependant le pharisien accomplissait réellement les bonnes œuvres dont il se faisait gloire, sa conduite extérieure était exemplaire, il observait la lettre de la loi, donnait la moitié de son revenu aux pauvres, etc.

Nos pharisiens, les tépelets, ne font rien de ce qu'ils disent, ils ne s'en vantent que davantage.

L'autre jour, jetant un coup d'œil de compassion sur les pauvres publicains du *Confédéré*, la *Liberté* s'écriait dans son incommensurable orgueil: « Nous sommes les héritiers de ceux qui, instruits par Jésus-Christ lui-même, disaient: Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes! »

Les beaux imitateurs des apôtres que nous avons là! Si jamais quelqu'un d'entre eux a imité un apôtre, c'était l'apôtre qui se pendit. Voyons un peu comment ils obéissent à Dieu.

« Bienheureux les doux, les pacifiques, les miséricordieux! » a dit le Seigneur dans le sermon sur la montagne. — La violence est votre élément, vous semez la guerre et la division partout où vous avez accès; personne ne trouve miséricorde à vos yeux s'il ne vous vend pas sa conscience et ses convictions!

« Celui qui dira à son père: raca, sera digne du jugement; il sera condamné au feu éternel. » — Et tous les jours, dans vos journaux, vous insultez, vous conspuez vos adversaires, excitant contre eux les populations que vous avez aveuglées.

Si, en montant à l'autel y déposer votre offrande, vous vous souvenez qu'un de vos frères a quelque

chose contre vous, laissez là votre offrande et allez d'abord vous réconcilier avec lui. — Et rien ne peut apaiser votre haine; vous poursuivez vos frères de votre inimitié jusque dans le sanctuaire et cherchez sans cesse à lui nuire dans ses intérêts matériels. Cependant, il est écrit: « Faites du bien à ceux qui vous haïssent. Si vous aimez seulement ceux qui vous aiment, quelle sera votre récompense? les publicains font aussi cela; si vous ne saluez que vos frères, que faites-vous de plus que les païens? »

« Ne vous amassez pas de trésors sur cette terre, mais thésaurisez pour le ciel. » — Votre avidité est sans bornes, votre amour des emplois lucratifs n'a d'égal que votre incapacité à les remplir; il n'y a de place au râtelier que pour vous et vos créatures. Bienheureux le canton quand vous ne profitez pas de votre situation officielle pour favoriser vos spéculations et vos boursicotages.

« Lorsque vous priez, ne soyez pas comme les hypocrites qui stationnent en prières dans les synagogues et les carrefours pour être vus des hommes. » — N'avez-vous pas fait des pèlerinages un commerce que vous pratiquez au son de la musique et du canon. Ne décidez-vous pas de ce nom vos réunions et vos meetings politiques, notant ceux qui ne s'y rendent pas, pour exercer ensuite sur eux vos vengeances.

C'est ainsi que vous obéissez à Dieu plutôt qu'aux hommes! Nous vous abandonnerions à vos vices et à vos haïnes si vous ne nous corniez pas sans cesse aux oreilles vos vertus et vos œuvres. Peu nous importerait votre hypocrisie si vous ne vous en faisiez pas un piédestal sur lequel vous vous exposez à l'admiration de la foule aveugle. Nous vous laisserions pratiquer votre religion à grand tapage si vous ne cherchiez pas à transformer le peuple fribourgeois à votre image et à lui enlever sa bonhomie et sa franchise natives.

Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous fermez le royaume des cieux aux autres hommes!

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 4

## LA REVANCHE DE CÉSAR

PAR  
M. C. D'AMEZEUIL.

— Nous y sommes bien, nous autres.  
 — C'est le service qui le veut.  
 — Comptes-tu donc pour rien l'appât du gain? Tiens, un pari, Le Moal: je gage que c'est encore cette canaille de Duprat et sa gourmandine de femme qui écumant les bois de M. le comte.  
 Comme pour répondre à la pensée du brigadier, l'écho apporta le bruit d'un coup de feu tiré dans la direction de la Sapinière.  
 — Avais-je raison? questionna Crezan.  
 — C'est, ma foi, vrai, répondit le gendarme en faisant la grimace.  
 — Puisque le hasard m'a amené par ici, je veux en avoir le cœur net, et les gredins trouveront à qui parler.  
 — Brigadier, y songez-vous?...  
 — Toi, continua Crezan sans s'arrêter à l'interruption du gendarme, tu vas garder les chevaux pendant que j'entrerai sous le bois.

— Brigadier, je ne vous laisserai pas aller seul...  
 — Et nos bêtes, tu n'y songes pas?  
 — Je vais les attacher solidement au premier arbre venu.  
 — C'est très spirituel, ce que tu me proposes là, et les loups qui infestent le canton...  
 — Je vais alors me rendre jusqu'au château...  
 — Tu vas garder mon cheval et suivre le chemin à gauche et tu iras m'attendre à Quelhoët.  
 — Mais, brigadier...  
 — Pas de mais... je le veux... je l'ordonne!  
 Et descendant de cheval, il jeta les rênes aux mains de son compagnon en lui faisant signe de s'éloigner, ce à quoi ce dernier ne se décida qu'en grommelant.  
 Crezan avait eu soin de s'armer de ses pistolets et de sa carabine, et ce ne fut qu'après en avoir soigneusement examiné les amorces qu'il se décida à pénétrer sous bois.  
 A peine venait-il de disparaître qu'une tête se montra derrière la haie qui ferme le bois; cette tête fut bientôt suivie d'un corps, et Carmélita, le visage allumé par le froid et par la boisson, se dressa sur le revers du fossé.  
 — Mon homme avait raison, murmura-t-elle pendant qu'un joyeux sourire venait illuminer sa face, la chasse sera bonne ce soir.  
 Après s'être assurée d'un rapide regard que Le Moal s'était éloigné et que tout était silencieux, aussi bien du côté du château que du côté du village, elle fit entendre le hurlement du hibou, puis elle s'élança sur les traces du malheureux Crezan.  
 L'œil aux aguets, l'oreille aux écoutes, celui-ci s'était arrêté aux premières notes du chant de l'oiseau de nuit; mais,

## Nouvelles suisses.

**Loi sur les spiritueux.** — Le Conseil fédéral a fixé la votation populaire sur la loi sur les alcools au dimanche 15 mai.

Le comité d'initiative pour le referendum contre la loi sur l'alcool a fait déposer lundi, par l'entremise de MM. Crot (Genève) et Egli-Reimann (Langenthal), à la chancellerie fédérale, les signatures référendaires qu'ils estiment être au nombre de 48,255 et qui seront suivies, selon eux, encore d'autres signatures. Ces signatures se répartissent comme suit: Berne 18,145, Fribourg 8273, Genève 3066, Neuchâtel 3991, Vaud 1199, Soleure 3453, Lucerne 2055, Argovie 2025, Glaris 2115, Thurgovie 681.

**Finances fédérales.** — Le Conseil fédéral proposera aux chambres d'affecter comme suit le boni des comptes de la Confédération pour l'exercice de 1886: 1,500,000 fr. au compte des capitaux disponibles de la Confédération et 1,529,989 fr. 78, soit le solde, au compte d'Etat de 1887.

**Amélioration de la race chevaline.** — Le Conseil fédéral a adopté un nouveau règlement au sujet de l'amélioration de la race chevaline par la Confédération.

**Landsturm.** — Le Conseil fédéral a pris note de la demande des conseils municipaux de Bâle et de Zurich, tendant à faire exempter du service de landsturm les hommes incorporés dans les corps de pompiers. Toutefois, une décision à ce sujet ne sera prise qu'au jour où l'organisation du landsturm sera terminée.

**Fabrique de sucre.** — Le comité pour la création d'une fabrique suisse de sucre a demandé au Conseil fédéral d'accorder un appui pécuniaire aux efforts faits pour introduire cette branche d'industrie en Suisse, soit en prenant des actions de fondation, soit en allouant une somme sous une forme quelconque. Le Conseil fédéral a écarté cette demande, en motivant sa décision sur le fait que les subventions fédérales en faveur de l'agriculture ne peuvent être allouées dans un but d'intérêt privé.

après un moment d'attente, n'entendant plus rien, il reprit à pas lents sa course en avant, sondant l'obscurité et cherchant à reconnaître les êtres qui l'environnaient; partout, autour de lui, le silence le plus complet, à peine le bruit de ses pas réveillait-il les échos du bois, de temps en temps cependant le hurlement d'un chien de ferme traversait l'air, ou bien encore la note plaintive lancée par une chouette venait lui prouver que dans la nature d'autres que lui veillaient encore.  
 Crezan marchait depuis près d'un quart d'heure, quand après avoir dépassé la cavalière, il s'arrêta brusquement en prêtant l'oreille.  
 — Qui vive! cria-t-il en armant sa carabine.  
 Personne ne répondit, mais le bruit qui l'avait inquiété ayant cessé, il s'appréta à reprendre sa marche en avant.  
 A peine avait-il fait quelques pas qu'il s'arrêta de nouveau: cette fois il n'y avait pas à en douter, il avait distinctement entendu marcher derrière lui.  
 Faisant alors brusquement volte-face, il s'adossa à un arbre et attendit en faisant tous ses efforts pour se rendre compte s'il se trouvait en présence d'ennemis à deux ou à quatre pattes.  
 Crezan connaissait pour l'avoir maintes fois battu en compagnie de César, ce bois de la Châtaigneraie, l'un des meilleurs cantons de chasse du département, et par conséquent celui que de préférence choisissaient messieurs les braconniers pour y exercer leur coupable industrie. Bien souvent déjà il s'y était embusqué de jour et de nuit, et il n'était pas jusqu'au moindre bocqueton qui ne lui fût familier.  
 Se trouvant peu en sûreté en ce moment, abrité qu'il n'é-

**te Rouge :**  
 DATION  
 ndises au prix de la taxe.  
 e chaussures d'hi-  
 Remy, huissier.

**GE SUISSE**  
**ANT RAPIDE**  
 t l'aide des domestiques  
 plus vite brillant  
 vateur de la chaussure.  
 itions de Paris et Vienne.  
 té distinguée à l'exposi-

**SOLUBLE**  
**hard**  
 TE QUALITE  
 INSTANTANÉE

**ourgeoise.**  
 asins de meubles  
 e, à côté de l'Autriche.  
 3 mars prochain.

complets à différents  
 ents canapés, fauteuils,  
 rmoires, chiffonniers,  
 les et lavabos en tous  
 orin et literies diver-  
 prix hors de toute con-  
 de toute confection et  
 e.

(OFr 1061) [153]

**louer.**  
 gré à gré, la première  
 belle gîte, située très  
 de Bulle. [150]  
 à Mivroz, à Bulle.

marks de traite-  
 s des personnes so-  
 aux particulières de  
 ix. [113]  
 & C<sup>o</sup>, Hambourg.

**nerie.**  
 e consentement, soit à  
 ialiste, Glaris.  
 èdes inoffensifs. Moitié  
 grésion. Prospectus,  
 ats gratis. [496]

**oulanger,**  
 etits pains, désire se  
 du journal. [138]  
 LLE, un beau do-  
 e d'environ 20 poses,  
 in et regain, pour  
 du journal. [140]

**adre :**  
 arde, s'attelant.  
 du journal. [118]

aux remèdes préconi-  
**Rhumatismes et la**  
 table Pain-Expeller  
 « Ancore » jouit tou-  
 périeurité incontestée.  
 n remède secret, le  
 préparé d'après une  
 dument contrôlée et  
 ndé à tout malade  
 ne efficacité indis-  
 ur essayé d'autres  
 usement annoncés,  
 ent toujours

**Expeller,**  
 ses qualités hors  
 se sont bientôt con-  
 jurer promptement:  
**ales et Sciatiques**  
 fète, de Dents et de  
 etc. il n'y rien de tel  
 r. Son prix modéré  
 acon, le met à la  
 nde; les cures mer-  
 ont de sûres garants  
 ra pas dépensé en  
 contrefaçons et n'ac-  
 Expeller à  
 F.-Ad-  
 lten. So  
 s bonnes

**acie Sudan.** [158]  
 ie Emile Lenz.



**Inondations.** — La pluie et la fonte des neiges ont fait grossir considérablement le Rhin. Dans la nuit du 24 mars, il est monté de plus d'un mètre et la crue continue. Il charrie des troncs, des débris divers, des racines; mais ni les digues, ni les ouvrages construits sur le fleuve n'ont de dommages.

On signale des inondations partielles dans les cantons de Bâle-Campagne et d'Argovie.

Dans la vallée de la Broye, la voie du chemin de fer étant sous l'eau entre Payerne et Lyss, le service des trains a été interrompu sur ce parcours.

**Zurich.** — Nous avons déjà dit qu'il s'était créé l'an dernier, à Winterthour, une *Anglo-Swiss Biscuit Company*, pour la fabrication des biscuits anglais. Cette industrie nouvelle paraît devoir réussir. Les produits de la fabrique de Winterthour sont recherchés du public, soit à cause de leur qualité, soit pour leur bon marché; les biscuits d'Angleterre doivent supporter à peu près 1 fr. par kg. de frais de transport et de droit d'entrée. La fabrique de Winterthour a dû, récemment, augmenter son personnel.

— Il y aura, du 3 au 6 juin, à Zurich, une exposition internationale de chiens. Le budget de cette entreprise solde en recettes et en dépenses par 22,000 fr. La somme affectée aux prix s'élève à 8000 francs. Le nombre des animaux exposés sera de 5-600.

**Berne.** — Le gouvernement a commencé la discussion du projet de loi portant modification de l'impôt sur la fortune et le revenu. Ce projet porte principalement sur les points suivants: 1. Revision partielle des estimations cadastrales, dans les communes où la valeur des immeubles n'est plus en rapport avec les estimations. 2. Restriction du droit de défalcation aux créances qui paient l'impôt des capitaux (dans l'ancien canton). 3. Impôt de capitation pour toute personne valide âgée de plus de 20 ans qui ne paie pas l'impôt du revenu, sauf les agriculteurs.

— On a déjà souvent signalé l'avisement, dans le Jura bernois, de la propriété foncière. En voici un nouvel exemple tristement concluant. L'autre jour, à Fregiécourt, on a vendu par autorité de justice une maison avec verger plein d'arbres fruitiers pour le prix de 150 fr. Un champ n'est allé qu'à 10 fr. Et ce n'est pas seulement à Fregiécourt que pareille chose se constate: à Dampheux, on a déjà vu d'assez beaux champs vendus pour 30 fr.!

**Unterwald.** — Au banquet du 22 mars, M. Droz, président de la Confédération, a porté en termes éloquentes et élevés le toast à la patrie. Il a salué le peuple d'Unterwalden, qui a donné à la Suisse Winkelried et Nicolas de Flue, et les vaillantes populations de la Suisse centrale qui savent si bien allier leur foi religieuse au plus ardent patriotisme.

« Nous sommes les enfants d'une belle patrie, libre et unie, dit M. Droz. Pour nous la tolérance est un devoir patriotique. Le même sentiment anime le gouvernement d'Obwald; il en a fourni la preuve par le beau don qu'il a fait pour la reconstruction de la chapelle protestante de Sarnen. Honneur au pays et au gouvernement qui font de telles choses! Tous les hommes de cœur en Suisse demandent la paix confessionnelle. M. Zemp l'a déjà dit à Sempach et sa voix a été entendue. Il n'y a pas de motif pour raviver les querelles passées; devant nous s'ouvre une ère de concorde et d'union.

» Je puis vous donner l'assurance expresse que le Conseil fédéral a la ferme volonté de suivre une politique conciliante, fondée sur une pratique réciproque, la justice. Renouvelons aujourd'hui le serment de ne nous séparer jamais dans aucun péril. »

taît d'aucun côté, il songea à gagner les prairies de l'affût situées au milieu du bois et, dans ce but, il se dirigea vers la cavalière du Commandeur.

Sa carabine d'une main, ses pistolets tout armés à la ceinture, il fit quelques pas en se guidant de son mieux au milieu de l'obscurité; en ce moment un hurlement plus prolongé traversa l'espace, et, si brave qu'il fut, le brigadier s'arrêta net et sentit une sueur froide perler à la racine de ses cheveux.

Crezan n'était pas précisément un dévot, et cependant dans son for intérieur il fit appel à ce Dieu dont le nom vient si souvent sur les lèvres au moment du danger.

Puis, réconforté par cette muette prière, il reprit sa marche en avant.

A peine avait-il fait deux pas que le bois s'éclaira d'une vive et rapide clarté, tandis qu'une détonation terrible en ébranlait les échos.

Si fugitive qu'elle fut, la détonation avait eu le temps d'apercevoir une forme humaine et instinctivement il dirigea son arme de ce côté et son doigt pressa vivement la détente.

Un cri terrible, un cri de femme, sauvage, aigu, répondit à cette détonation et vint prouver à Crezan que sa balle avait frappé juste; mais au moment où, après avoir jeté sa carabine devenue inutile, il s'apprêtait à prendre un pistolet, un nouveau coup de feu retentit, et il ressentit à l'épaule une si atroce douleur, qu'en dépit de son courage un cri s'échappa de ses lèvres.

Puis aussitôt, faisant appel à toute son énergie, il saisit un pistolet et pressa la détente: le coup partit mais la balle,

M. Egger, évêque de St-Gall, a répondu à M. Droz en le remerciant de ses paroles éloquentes et cordiales.

**Soleure.** — On annonce que l'état de santé de l'évêque Fiala est très critique; son entourage est fort inquiet.

**Argovie.** — La fabrique de conserves alimentaires de Henckel & Zeiler, à Lenzbourg, vient d'obtenir une médaille d'or à l'exposition alimentaire universelle de Paris. On sait que la fabrication des conserves alimentaires est, en Suisse, une industrie de création nouvelle.

**Thurgovie.** — Le peuple de Thurgovie a réélu dimanche, à la presque unanimité des voix, tous les membres du Conseil d'Etat.

**Vaud.** — Samedi 19 courant, a eu lieu à La Sarraz la mise des usines et moulins Bornu. Ce superbe établissement taxé au cadastre 305,500 francs et par les experts 110,000 fr., a été adjugé, au prix de 90,500 fr., à M. W. Nordhof, géomètre breveté et député à Aubonne, pour le compte croyons-nous d'un Neuchâtelois.

**Valais.** — On a trouvé près de la Bâtiaz, à cinq minutes de Martigny, le cadavre d'un enfant nouveau-né, baillonné. La justice informe.

**Neuchâtel.** — D'après le recensement qui a été fait dernièrement dans le canton de Neuchâtel, les Neuchâtelois forment le 45 % seulement de la population, les Suisses le 46 % et les étrangers le 9 %. C'est le district du Locle qui a fourni le plus fort contingent de Neuchâtelois, 56 % et celui de la Chaux-de-Fonds le plus faible, 36 %.

**Genève.** — A la suite d'une plainte portée par un particulier qui a perdu une somme de 3000 fr. au *baccarat*, la police a fait une descente samedi soir, à minuit, dans deux cercles, à Genève, et en a opéré la fermeture.

Un peu après onze heures du soir, le juge d'instruction, son substitut et l'inspecteur de police, accompagnés de nombreux agents, se sont rendus, rue du Mont-Blanc, à l'hôtel du Faucon, où se trouve le cercle dit, du Mandement. Au coup de sonnette le tenancier ouvrit la porte et les joueurs furent surpris au nombre de seize. Les enjeux, qui consistaient en jetons et 38 fr. en espèces, ont été saisis. Il en a été de même de la table de jeu et des râdeaux servant aux croupiers. La même opération a été faite au cercle du Léman, quai des Bergues 21, avec la même vigueur et la même rapidité. Les jetons, 278 fr. en espèces, la table de jeu, ont été également emportés.

**Nouvelles étrangères.**

**France.** — La Chambre a adopté, mercredi, après une très longue séance, par 290 voix contre 220, les crédits conformément aux demandes du ministère.

La crise ministérielle se trouve ainsi conjurée et le cabinet Goblet reste aux affaires.

**Allemagne.** — La *Gazette de Cologne* rend compte d'un entretien qu'a eu un de ses rédacteurs avec Mgr Galimberti, ablégal du pape.

Ce dernier aurait déclaré que la nouvelle politique du gouvernement prussien mettait définitivement un terme au *Kulturkampf* et décidait de la conclusion de la paix entre la Prusse et la curie romaine.

**Autriche.** — A la suite du procès contre les anarchistes, treize prévenus ont été condamnés à des peines variant de un à vingt ans de travaux forcés. Un prévenu a été libéré.

mal dirigée, alla érafler un chêne qu'elle écorça; au même moment, il se sentit pris à bras-le-corps, et alors dans l'obscurité commença une lutte d'autant plus épouvantable que le malheureux Crezan, épuisé par la perte de son sang, se sentait faiblir à chaque instant. Un coup de couteau l'ayant atteint au bras, une nouvelle hémorrhagie se déclara, et sa faiblesse devint telle, que ses jambes fléchirent sous lui et qu'instinctivement il ferma les yeux.

C'est alors que les coups de feu tirés par moi vinrent l'avertir qu'on se portait à son secours: se raidissant alors contre les étreintes de son adversaire, il parvint à lui faire lâcher prise et à le saisir violemment à la gorge; mais ce dernier effort avait épuisé ses forces; ses doigts se détendirent et il s'affaissa sur le sol, ne doutant pas que sa dernière heure ne fut arrivée.

C'en était fait de lui peut-être, si Dieu ne lui eût suscité du secours dans la personne de César dont les abois vinrent lui rendre quelque espoir.

L'animal, je l'ai dit, avait détalé de toute la vitesse de ses jarrets et une fois entré dans le bois, guidé tout autant par son instinct que par la haine qu'il avait au cœur, il avait en quelques bonds gagné l'endroit où le malheureux brigadier râlait sous l'étreinte de son misérable assassin.

César, se précipitant sur ce dernier, saisit à pleine gueule la première partie qui se présentait sous sa dent et qui se trouva être celle qui double le fond de la culotte; il s'y suspendit avec une telle rage que l'assassin lâcha prise en poussant un hurlement de douleur tout en cherchant à se débarrasser de l'assaillant, mais le chien tenait bon et ses terribles crocs s'enfonçaient chaque instant davantage.

**Bulgarie.** — On annonce qu'un grand mouvement se produit en faveur du prince de Battenberg. De différentes localités arrivent aux régents des adresses demandant le retour du prince.

On prétend que le gouvernement a été informé par les autorités de Roumanie que des bandes armées, ayant l'intention de pénétrer en Bulgarie, se formaient à Reni.

**Angleterre.** — M. Balfour a présenté à la Chambre des communes l'exposé du bill de coercition contre l'Irlande, augmentant les sévérités locales contre certains crimes, pour lesquels le jury est supprimé et le jugement attribué aux tribunaux anglais.

Une vive discussion s'est engagée. Elle continuera aujourd'hui.

M. Dillon, député d'Irlande, a déclaré que, si le bill est adopté, il quittera le pays ou qu'il entrera en lutte contre le gouvernement.

**Irlande.** — La cour des faillites de Dublin a ordonné d'arrêter le prêtre catholique Ryan qui a refusé, comme le P. Kelleher, de comparaître comme témoin dans le procès des tenanciers.

Le lord maire, l'archevêque Croke et le député O'Brien l'ont accompagné jusqu'à la prison.

**Espagne.** — Une révolution républicaine a failli éclater en Espagne. Le gouvernement toutefois a pu prendre à temps des mesures pour en empêcher la réussite.

Un certain nombre d'arrestations ont été faites à Barcelone et à Séville et on a saisi des ballots de proclamations destinées à l'armée et adressées à diverses personnes qui s'étaient chargées de les distribuer. D'autres arrestations ont eu lieu à Madrid; elles ont été motivées par un véritable complot contre les autorités et le capitaine général. Des bombes auraient été préparées pour faire sauter les édifices publics.

Les journaux ministériels croient que devant l'attitude énergique du gouvernement, les républicains ont renoncé à poursuivre leur projet, et que toute crainte de désordres graves a disparu momentanément.

**Russie.** — La *Pall Mall Gazette* dit que les dernières lettres reçues de St-Petersbourg donnent encore quelques détails au sujet de l'attentat contre la vie du czar.

Sur les trois jeunes gens arrêtés avec des engins explosibles, deux sont presque des enfants et le troisième n'a que vingt-quatre ans. Avant d'entrer à l'université de St-Petersbourg, il habitait Kazan, et là déjà il avait appelé sur lui l'attention de la police par ses idées et son langage révolutionnaires.

Après son arrestation, le 13 mars, il fut amené devant le comte Tolstoï, ministre de l'intérieur, et, interrogé sur le but que poursuivaient les conspirateurs, il répondit: « Ce que nous voulons, c'est exterminer tous les souverains — rois et empereurs! »

Le correspondant du journal anglais rapporte encore que l'expertise a démontré d'une façon des plus concluantes l'action terrible du poison dont étaient enduites les balles qui contenaient les bombes saisies: un des experts, qui avait touché une de ces balles avec une main moite, est tombé subitement malade, et l'on craint pour sa vie.

— L'*Office-Reporter* apprend qu'un nouvel attentat contre le czar a eu lieu hier à Gatschina. Le czar n'a pas été blessé.

Les détails manquent.

Fou de douleur, le misérable poussait des cris de rage et vainement il tentait avec son couteau de frapper son invisible ennemi, celui-ci sautait de droite et de gauche sans lâcher prise et toujours il évitait à propos l'arme meurtrière. Le bruit de nos pas vint bientôt mettre le comble aux terreurs de l'assassin; alors dans un suprême effort, il parvint à échapper à l'étreinte de César et il s'enfuit à travers le bois, mais dans sa fuite il laissait dans la gueule de ce dernier une preuve terrible et flagrante de son crime, un morceau de son pantalon doublé d'une solide tranche de râble.

En arrivant sur le lieu du crime, nous ne trouvions que le pauvre Crezan gisant inanimé épuisé par la perte de son sang; à quelques pas plus loin, le gendarme Le Moal ramassait un objet qu'après un court examen il serrait précieusement, c'était précisément les pièces qui devaient manquer tant à l'assassin, qu'à sa culotte.

IV

Pendant que le brancard sur lequel gisait inanimé le malheureux brigadier Crezan prenait la direction du château, nous commençons nos poursuites à la recherche des assassins.

César s'était fait notre guide et, le nez au vent, il trotte à quelques pas en avant de nous, flairant aux branches et suivant sur le sol les traces laissées sur la neige.

A peine avions nous parcouru cinquante mètres que mon chien rencontrait, puis brusquement s'arrêtait en aboyant avec fureur.

(A suivre.)

On nous écrit de Fr

« Les listes de références portées dans notre bon mal d'adhérents. On seurs émrites, pensionnés pénitenciers. Leurs mentuellement en tête i diminuer leur clientèle crime. On a été plus e pagnie les noms de q que leur caractère au On dit que quelques-u ce bon exemple, se so bosse du précieux liqu tend pas de cette orei professeurs, on leur p » L'ancien rédacteur coré par l'empereur de nos tépelets, le gouver aussi le directeur-réda Sera-ce l'ordre du V Jaune, on n'en sait en Y aura quelque chose remise en audience s Conseil d'Etat qui ne tor. Pendant la cérémi nière à ne pas nuire a tireront une salve de soir, la ville soit illum raison de la gêne gé idée. »

Bien que le projet catholique à Fribourg du public fribourgeois finances invincibles se l'égard des hommes o direction de cet établi gneurs du Conseil d'E teur de l'instruction p

C'est aujourd'hui le M. l'abbé Dechevrens, qui fait du bruit ces j direction de la futur d'un préposé à l'instru ment de ce genre, dit- et des évêques. Il obse une confiance illimitée bourg, malgré les déb ci se donne, ajoutant ments n'ont qu'un tem pourrait bien faire la

De fait, du train du que notre gouverneme les cas, que Dieu exau Nos tépelets sont e opposition inattendue. Cependant, l'univer même. M. Georges Py une raison tout à fai de principe, maintena l'Hôtel de Fribourg; l portera sans doute su d'Etat.

Le Conseil d'Etat a fédéral de 1887 à Gen

**Mercuriale du marché de Bulle**

le 31 mars 1887.

Ct.	1	1	25	80
Fr.	25	18	50	1
Ct.	1	90	48	20
Fr.	21	16	1	1
Froment nouv. (halle)	les 100 kilos			
Avoine	» 100 »			
Pommes de terre	» 20 litres			
Porcs gras (marché)	le 1/2 kilo			
Beurre	le 1/2 kilo			
Oeufs	12			
Viança de boeuf	le 1/2 kilo			



CANTON DE FRIBOURG

On nous écrit de Fribourg :

« Les listes de referendum ont été activement colportées dans notre bonne ville et y ont trouvé pas mal d'adhérents. On y voit figurer tous les schnaps-seigneurs émérites, pensionnaires passés ou futurs de nos pénitenciers. Leurs maîtres de pension figurent naturellement en tête, ils ne tiennent pas à ce qu'on diminue leur clientèle; ne leur en faisons pas un crime. On a été plus étonné de voir en si bonne compagnie les noms de quelques professeurs du Collège que leur caractère aurait dû engager à s'abstenir. On dit que quelques-uns de leurs élèves, inspirés par ce bon exemple, se sont pressés de s'accorder une bosse du précieux liquide. M. le recteur, qui ne l'entend pas de cette oreille, va les punir; quant aux professeurs, on leur procurera de l'avancement.

» L'ancien rédacteur du *Bien public* ayant été décoré par l'empereur d'Allemagne, ce qui fait rager nos tépelets, le gouvernement a décidé de décorer aussi le directeur-rédacteur de nos bons journaux. Sera-ce l'ordre du Vantour-Noir ou du Corbeau-Jaune, on n'en sait encore rien; dans tous les cas, il y aura quelque chose de jaune. La rosette lui sera remise en audience solennelle par le président du Conseil d'Etat qui ne peut faire moins pour son Mentor. Pendant la cérémonie, les canons, placés de manière à ne pas nuire aux convives de la préfecture, tireront une salve de 21 coups. On désire que, le soir, la ville soit illuminée, mais il est probable qu'en raison de la gêne générale, on renoncera à cette idée.

Bien que le projet de création d'une université catholique à Fribourg ait rencontré les sympathies du public fribourgeois de tous les partis, des méfiances invincibles se font jour à chaque instant à l'égard des hommes qui prétendent se réserver la direction de cet établissement, soit de nos hauts seigneurs du Conseil d'Etat, et spécialement du directeur de l'instruction publique, M. Georges Python.

C'est aujourd'hui le tour d'un membre du clergé, M. l'abbé Dechevrens. Celui-ci, dans une brochure qui fait du bruit ces jours, ne peut admettre que la direction de la future université reste aux mains d'un préposé à l'instruction publique; un établissement de ce genre, dit-il, ne doit relever que du pape et des évêques. Il observe qu'il n'y a pas lieu d'avoir une confiance illimitée dans le gouvernement de Fribourg, malgré les dehors ultra-catholiques que celui-ci se donne, ajoutant que, du reste, les gouvernements n'ont qu'un temps, et que le régime libertard pourrait bien faire la culbute à courte échéance.

De fait, du train dont il y va, il y a lieu de croire que notre gouvernement fera courte vie. Dans tous les cas, que Dieu exauce l'auteur!

Nos tépelets sont extrêmement ennuyés de cette opposition inattendue.

Cependant, l'université catholique se fera quand même. M. Georges Python a, pour qu'elle se fasse, une raison tout à fait indépendante de la question de principe, maintenant qu'il est copropriétaire de l'Hôtel de Fribourg; l'intérêt de l'aubergiste l'emportera sans doute sur la mortification de l'homme d'Etat.

Le Conseil d'Etat a voté 1000 fr. en faveur du Tir fédéral de 1887 à Genève.

GRUYÈRE

La question du bassin de natation.

Le 26 mars, la question (qu'on pouvait croire résolue) de l'établissement d'un bassin de natation est revenue devant le conseil général de Bulle. Comme on doit la vérité à ses amis, nous devons à regret constater que le conseil communal de Bulle a combattu, par l'organe de deux de ses membres, le projet d'une mesure hygiénique approuvé déjà trois fois par le conseil général. Cette assemblée, en effet, a invité le conseil communal, par une décision prise il y a quatre ans, à étudier la question de la construction d'un bassin de natation à l'usage du public et surtout des enfants des écoles. Il y a un an, le conseil général confirma sa première décision et nomma lui-même une commission de trois membres chargée d'étudier la question et de faire des propositions. Enfin, le budget de la ville de Bulle pour 1887 a alloué à l'entreprise des bains un premier crédit de 6000 fr.

Samedi dernier, le conseil général entendait le rapport de sa commission et celui de M. Crausaz, ingénieur chargé de la confection des plans et devis. Le conseil communal, nous l'avons dit, s'est montré défavorable au projet; et l'assemblée, émue par une opposition venant du côté où on l'attendait le moins, a décidé de soumettre la question aux contribuables.

Les personnes qui s'intéressent aux questions d'hygiène publique et d'éducation de la jeunesse ont été surtout péniblement étonnées par les arguments qu'invoquaient les orateurs du conseil communal. Quoi, à Bulle, dans une ville qui a la légitime ambition de comprendre et d'aimer le progrès, des représentants de notre intelligente population osent contester la nécessité hygiénique des bains? Ils trouvent que la saison des bains est trop courte pour qu'on en profite! On refuse 14,000 fr. à une entreprise utile à la propreté et à la santé de la population!

Nous regrettons vivement l'attitude de notre conseil communal dans cette affaire, et nous voulons espérer qu'au dernier moment il se ravisera et réparera une erreur momentanée. Si nous insistons, c'est que le vrai progrès est en jeu ici, et que nous verrions avec peine notre ville se désintéresser d'une des rares questions d'utilité publique ouvertes à l'initiative communale.

Avis aux militaires.

Un avis du Département militaire rappelle que les officiers de compagnie, les sous-officiers et soldats de l'infanterie, de l'élite et de la landwehr, portant fusil, qui désirent se libérer des exercices obligatoires de tir, doivent tirer 30 cartouches dans une société de tir, en se conformant aux prescriptions fédérales à cet égard. Ceux qui n'auront pas fait ce tir de 30 cartouches seront appelés en automne à un service de 3 jours, y compris ceux d'entrée et de licenciement, mais sans avoir droit ni à la solde, ni à une indemnité de route.

Sont dispensés des exercices de tir les militaires appelés en 1887 et les sous-officiers et soldats des années 1843, 1844 et 1845.

La Société des carabiniers de Bulle avise les militaires que les exercices obligatoires de tir de 30 cartouches ont été fixés sur les dimanches 3 et 17 avril et 1<sup>er</sup> mai, dès 1 1/2 heure de l'après-midi.

L'apport des livrets de tir et de service est indispensable.

M. Alphonse Scheler.

Mercredi, nous avons eu la bonne fortune d'entendre M. le professeur Scheler.

Inutile de dire que son entrée dans la salle a été saluée par les applaudissements d'un public nombreux impatient d'entendre le savant conférencier.

Le choix des morceaux était très heureux, et leur interprétation a dépassé l'attente de l'auditoire.

Nous aurons le plaisir d'assister à une nouvelle séance que donnera M. Scheler dans le courant de ce mois et nous y convions d'avance toutes les personnes qui aiment à entendre bien dire le bon et le beau.

Un nommé D., à Riaz, adonné au schnaps, a tenté de mettre fin à ses jours, mercredi soir, en se tirant un coup de pistolet, gros calibre, à la tempe droite. Comme cet individu avait oublié d'y introduire un projectile, il n'a réussi qu'à se mutiler affreusement la figure, sans mettre sa vie en danger.

Vive le schnaps et le referendum!

AGRICULTURE

**Foires.** — Bétail assez nombreux, les prix se sont maintenus. A Rue, le 19 mars, il a été conduit un nombre très restreint de gros et menu bétail, à cause de la neige, ce bétail a été vendu en grande partie à des prix assez élevés, grâce à la présence de nombreux étrangers. A La Sarraz, 22 mars, foire bien fréquentée, nombreux marchés, les vaches se vendent de 300-500 fr.

D'après des observations faites par M. Page, directeur de la fabrique de lait condensé de Cham, et communiquées par lui à la *Schweizerische Milchzeitung*, il existe une grande différence entre la pesée du lait et le mesurage effectué immédiatement après la traite. On sait que 100 litres de lait froid pèsent 103 kg. Or, d'après les notes de M. Page, prises sur une moyenne de deux ans, 14,3 litres de lait encore chaud ne pèsent que 13 kg., ce qui ne donnerait que 91 kg. pour les 100 litres. Il y a donc une différence de poids de 12 kg. Cette différence a de l'importance, car l'acheteur perd si on lui mesure le lait chaud, tandis que le fournisseur a le désavantage si on lui mesure le lait froid. La meilleure méthode serait de toujours peser le lait.

Il existe à Dordrecht une fabrique de margarine dont la production est énorme. En 1885, elle a livré 100 à 180,000 kg. de margarine par semaine, à la fabrication de laquelle elle a employé 8 à 12,000 litres de lait par jour. Le nombre des ouvriers qu'elle occupe s'élève de 100 à 120. Pour l'emballage de ces produits, cette fabrique emploie trois tonnelleres et deux fabriques de caisses qui occupent ensemble 60 ouvriers. Les exportations sont exclusivement pour l'Angleterre.

VARIÉTÉS

Quelqu'un disait : Pourquoi s'étonner de voir nos jeunes tépelets soutenir les intérêts des distillateurs bernois? N'ont-ils pas la même industrie?

Les uns et les autres distillent à leur profit :

- Les distillateurs bernois,
- la pomme de terre;
- Les meneurs tépelets,
- la sueur populaire.

Toutes les personnes frileuses sujettes au froid de pieds et des mains délicates, anémiques, faibles ou manquant d'appétit, sont rendues attentives sur les brillantes cures faites depuis 14 ans avec le véritable Cognac Golliez ferrugineux. Evitez les contrefaçons. En vente dans la plupart des pharmacies.

(OFR 946)

Mercuriale du marché de Bulle le 31 mars 1887.

Ct.	23	18	1	50	1	1	80	1	1	1	55	1	18	50
Fr.	23	18	1	50	1	1	80	1	1	1	55	1	18	50
Ct.	90	48	20	60	75	70	40	36	50	30	15	49		
Fr.	21	16	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
Froment nouv. (halle)	les 100 kilos	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Avoine	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Pommes de terre	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Forces gras (marché)	le 1/2 kilo	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Beurre	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Oeufs	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Viande de bœuf	le 1/2 kilo	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Viande de mouton	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Viande de veau viv.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Pain blanc	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Fromage gras	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Fromage maigre	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Fromage blanc (sérac)	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Vacherin	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		

M<sup>me</sup> SEEBERGER et ses enfants remercient chaleureusement toutes les sociétés de la ville de Bulle, ainsi que toute la population, qui lui ont prouvé une si profonde sympathie à l'occasion de l'enlèvement de leur regretté époux et père.

CONCOURS

La Société des carabiniers met au concours la construction d'une *adjonction* à la galerie de l'auberge du Tir. Le cahier des charges peut être consulté jusqu'au 12 avril, jour de clôture des soumissions, chez M. C. SCHMIDT, secrétaire de la société.

A LOUER

Un local pouvant servir de bureau ou autre destination, ainsi qu'une chambre. S'adresser à M. JULES GLASSON.

AVIS

J'ai l'honneur d'informer mon honorable clientèle que, à partir du 6 avril prochain, je remets la suite de mes affaires à M. Charles MOREL.

En la remerciant sincèrement de la confiance qu'elle a bien voulu me témoigner, je la prie d'en honorer mon successeur. Bulle, le 30 mars 1887.

C. OESCH, relieur et papetier.

En me référant à l'avis ci-dessus, j'ai l'honneur d'informer le public que le magasin sera transféré dans la maison de M. J.-C. BARBAS, agent d'affaires.

Avec le concours d'un ouvrier très expérimenté dans la partie, je serai en mesure d'exécuter promptement et soigneusement toutes espèces de reliures, jusqu'aux plus élégantes; gainerie, cartonnages, encadrements de tableaux et photographies, etc.

Veuille, à mon début, l'honorable public me seconder du précieux concours de sa confiance et être assuré que tous mes efforts tendront à m'en rendre digne.

Ch. MOREL

COURS D'HARMONIE

A la demande de plusieurs personnes, je me propose de donner à l'Hôtel de Ville un cours public d'harmonie.

Les jeunes gens qui possèdent quelques notions musicales et qui désirent suivre ce cours sont priés de s'inscrire au plus tôt au magasin BOSSON FILS, chapelier. — Un programme des sujets à traiter sera remis à toute personne qui le demandera.

Je saisis cette occasion pour rappeler à l'honorable public que, malgré ma cécité, je me charge de donner des *leçons de musique* d'une manière très consciencieuse: solfège, chant, piano, violon, orgue, théorie musicale, harmonie et contrepoint.

Arnold BOSSON

Tricycle.

A vendre: un tricycle en très bon état. Le bureau du journal indiquera.

A vendre:

Un bon chien de garde, s'attendant. S'adresser au bureau du journal.



Licitation.

Les héritiers de Jean Emaulaz, de Mariette Corpataux née Emaulaz, et de Nannette Morard née Emaulaz, vendront en mises publiques, par licitation, aux conditions qui seront lues, le 4 avril prochain, dès 2 à 4 heures de l'après-midi, à l'auberge de la Cantine, savoir les immeubles suivants :

- COMMUNE D'AVRY-DEVANT-PONT
Art. 196. En La Fin, N° 47. Maison ayant logement, grange, écurie, remise de 248 mètres.
» 197. En La Fin, Etables à porcs de 10 m.
» 198. » Place de 228 mètres.
» 199. » Place de 142 mètres.
» 200. » Jardin de 200 mètres.
» 201. » Pré de 20,520 mètres.
» 202. » Champ de 28,341 m.
» 203. Sous les Roches, Pâturage de 29 m.
» 204. » Pâturage de 22m.50dm.
» 205. Sur Charmont, Bois de 4923 mètres.
» 209. En La Fin, Champ de 20,429 m. Sentier public.

Bulle, le 10 mars 1887. Pour les exposants : A. Andrey, notaire.

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste, à BULLE, au 2<sup>m</sup> étage de la maison dite des Chanoines, près de l'église. Dentiers complets et partiels, d'après les systèmes les plus nouveaux. [47]

Magasin de meubles

EN TOUT GENRE CANAPÉS — SOMMIERS — MATELAS Je me charge aussi de tous les travaux concernant la menuiserie. Ouvrage soigné. Prix modérés. [35] J. BAUDÈRE, à Bulle.

Nouvelle marbrerie

de Jos. BELLORA près de l'hospice de Bulle. Par suite de changement d'atelier, et en évitement de transport de marchandises, on vendra, dès ce jour, au prix de revient, et même en dessous, un grand choix de monuments funéraires et de croix en fer doré. L'honorable public de la ville et de la campagne est invité à profiter de l'occasion qui lui est offerte. On continue toujours la confection de monuments et autels d'après dessins fournis. Jos. BELLORA, marbrier-carrier. [128]

Jean Gaumann, de Villets, viendra avec son étalon tous les lundis, à partir du 10 avril, à l'auberge de la Croix-Blanche, à Hauteville (auberge Wicht). [163]

AVIS

aux propriétaires de juments poulinières. Les frères Quartenoud, à Hauteville, seront tous les lundis à l'auberge de la Croix-Blanche avec leur étalon, pure race du pays. Prix très modéré. [164] Les frères QUARTENOUD

Aux propriétaires de JUMENTS POULINIÈRES

Le soussigné se rendra, à partir du 1<sup>er</sup> mars, avec ses étalons, dont un acheté dernièrement par la Confédération et les autres de la race du pays, ainsi qu'avec son âne, les lundis, à Vuisternens-devant-Romont; les jeudis, à l'hôtel de l'Ecu, à Bulle; les vendredis, à Châtel-St-Denis; les samedis, à l'hôtel du Sauvage, à Semsales. [107] Ecoffey, étalonnièr, Vuadens.

Mises de bétail.

Mardi 5 avril prochain, dès 9 heures avant midi, devant le Château-d'En-bas, à BULLE, les frères FAVRE exposeront en vente ou mises publiques : 27 têtes de gros bétail, soit 24 mères-vaches, dont 7 prêtes au veau, et 3 taures. Conditions de paiement avantageuses. Bulle, le 14 mars 1887. [149] Pour les exposants : P. FAVRE, not.

On offre à louer :

Un joli logement, avec belle cuisine, pour entrer le 23 avril, à la Toulaz. S'adresser à M<sup>me</sup> SUDAN-BLANC, Bulle. [170]

ALCOOL DE MENTHE AMERICAINE. SE TROUVE DANS TOUS LES PAYS DU MONDE. Le Meilleur des ALCOOLS DE MENTHE CONNUS jusqu'à ce jour et le meilleur marché. EXIGER SUR CHAQUE FLACON la signature du Dépositaire Général et un prospectus en quatre langues. DEPOSÉ GENÈVE

!!! Plus d'indigestions ni maux de cœur, par l'anticholérique ou le seul véritable alcool de menthe américain. Les flacons sont 12 % plus grand que toutes les autres marques. — 20 diplômes et médailles depuis 1875. Voir prospectus.

Se vend le flacon à 1 fr. 50 cts., chez Joseph Moura, négociant, à Bulle. [228]

Le Grand Bazar Parisien

Maison Sudan, Grand'ruc. BULLE Maison Sudan, Grand'ruc.

préviens sa nombreuse clientèle de la ville et des environs qu'après des achats avantageux il vendra 20 % meilleur marché que par le passé.

Nomenclature des marchandises :

Quincaillerie, coutellerie, parfumerie, ferblanterie, mercerie, lingerie, bonneterie, verrerie, broserie, papeterie, fournitures de bureaux, gants, cravates, cols pour dames, manchettes, parapluies, glaces, poignes, bourses et portemonnaies, paniers, biberons Robert, corsos, lanternes, lampes, jouets d'enfants, sacs d'école, sacs pour dames, valises, bougies de Lyon, savon de Marseille, articles de ménage, articles de voyage, etc., etc.

Ces quelques aperçus vous donnent des détails bien incomplets de tous les articles qui sont en magasin. Une visite au Grand Bazar Parisien suffira pour vous convaincre de la modicité de ses prix.

AVIS aux magasins de la campagne. — Pour la vente en gros de tous mes articles, j'offre des escomptes et rabais tellement avantageux qu'on peut, si on le désire, vendre la marchandise au même prix que le Grand Bazar Parisien. [582]

OMBRELLES

Haute nouveauté de Paris, depuis 1 fr. 50; pour fillettes, depuis 90 cent.; encaes, dit bain-de-mer, depuis 2 fr. 80; parapluies en coton, depuis 2 fr. 40; en satin lainoux, depuis 3 fr. 50; en soie, depuis 5 fr. 90.

Grand choix de broches, cravates, miroirs et savonnettes, depuis 10 cent. la pièce; éponges, depuis 35 cent. la douzaine.

Articles de voyage et de touristes; parfumerie, broserie; portemonnaie, bretelles, paniers et jouets d'enfants.

Plus de cheveux gris par le Brown's Capillairine à 2 fr. 75 le flacon; nattes toutes en cheveux, depuis 1 fr. 50. [171]

Aimé MARGOT, coiffeur, à Bulle.

J'informe

mon honorable clientèle que je m'occupe essentiellement de placements hypothécaires, de négociations d'immeubles, titres et valeurs.

Prêts par billets. — Recouvrements, etc.

Je bonifie aux déposants de 4 à 4 1/2 pour cent. [472] A. ANDREY, notaire.

LIMES

Le soussigné a l'honneur d'aviser MM. les industriels de la ville de Bulle et de la campagne qu'il tiendra son dépôt tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la place du Tilleul, à Bulle.

Les personnes qui voudront bien lui apporter du retailage seront satisfaites par un travail prompt et soigné.

On trouvera un grand choix de limes et râpes neuves, ainsi qu'à en échange.

A. Raggenbass, fabricant de limes, successeur de Ph. Guidi, [34] 261 rue de Morat, Fribourg.

Mises de bétail.

Lundi 4 avril, il sera vendu en mises publiques, dès les 10 heures du matin, au café de la Tour, à La Tour-de-Trême, sous de favorables conditions de paiement, 38 pièces de bétail, consistant en un boeuf de trait de 4 ans, vaches vélées et non vélées, génisses de 1, 2 et 3 ans, et 4 veaux. [144] L'exposant : AUG. REICHLIN.

A LOUER pour le 1<sup>er</sup> mars 1888 : le domaine de Ferpieloz, situé sur la route de la haute Gruyère, près La Tour-de-Trême. — Pour le visiter, s'adresser à M. Etienne Castella, audit Ferpieloz, et pour les conditions au soussigné. En cas de non-location jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, il sera procédé à des mises publiques le jeudi 15 septembre, dès 1 heure de l'après-midi, à l'hôtel de l'Ecu, à Bulle. [166] J.-J. MENOUD, notaire.

MISE DE BÉTAIL & CHÉDAIL

Lundi 11 avril, dès les 9 heures du matin, Pierre MOULLET, à Avry-devant-Pont, exposera en mises publiques et sous de très favorables conditions de paiement : 5 mères-vaches, portant ou fraîches-vélées; 1 boeuf de 2 1/2 ans; 4 génisses; 3 veaux; une truie avec ses petits; plusieurs moutons et chèvres; chars, charrue, herse, et une grande quantité d'autres objets aratoires et mobiliers trop longs à détailler. Avry-devant-Pont, le 28 mars 1887. [161] L'exposant : PIERRE MOULLET

CHOCOLAT Suchard. SUPÉRIORITÉ INCONTESTÉE. PRIX MODÉRÉS. SE TROUVE PARTOUT.

PIANOS

Vente depuis 200 fr. à 1500 fr. Location : 5 fr. à 15 fr. par mois. S'adresser à M. Muller, professeur de musique au Pensionnat, Fribourg. [165]

Prêts hypothécaires.

Le soussigné est chargé de placer sur hypothèques, en premier et second rang, diverses sommes variant de 500 à 30,000 fr.

Conditions avantageuses. [516] P. FAVRE, not., Bulle.

AVIS AUX REPASSEUSES

Plus de maux de tête par l'emploi du charbon dit [146] Carbone-Natron.

En vente chez Jules Pasquier, ferblantier, à Bulle, au prix de 30 cent. le kg.

Epicerie L. Treyvaud, BULLE [82]

Morue et Codéfish frais. Grand choix de conserves, etc.

A la Botte Rouge :

LIQUIDATION de toutes les marchandises au prix de la taxe. Encore beaucoup de chaussures d'hiver. [151] REMY, huissier.

Vente fribourgeoise.

Nouveaux magasins de meubles N° 114, rue de Lausanne, à côté de l'Austruche. Ouverture le 23 mars prochain.

Grand choix de lits complets à différents prix; quantité de différents canapés, fauteuils, chaises, tabourets, armoires, chiffonniers, commodes, diverses tables et lavabos en tous genres, matelas en bon crin et literies diverses, etc. Le tout à des prix hors de toute concurrence. On se charge de toute confection et réparation de tapisserie. Ouvrage soignée. (OFr 1061) [153]

Avoine de semences

Amérique et Sibérie, ainsi que FROMENT ROUGE de printemps, au moulin de Bulle. [117]

Le chauffeur

de la Tuilerie de la Tour-de-Trême est ouvert dès ce jour. [168] JOSEPH YENNI, tuilier.

(OF 3496) [44]

Tuyaux en grès vernissés à l'intérieur et à l'extérieur. T. SPONAGEL, ZÜRICH. Meilleur matériel pour Conduites d'eau et descentes de latrines. Prix modérés.

Ivrognerie.

ATTESTATION Monsieur Karrer-Gallati, spécialiste, Glaris. Vos remèdes ont eu un excellent résultat; le malade est complètement guéri de ce vice. Le penchant antérieur pour boire à tout à fait disparu; à présent il reste toujours à la maison. Courchapois, 15 sept. 1885. F. Dom. Walther.

Traitement par correspondance. Remèdes inefficaces et facile à administrer, soit avec le consentement du malade, soit à son insu. Succès garanti. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, questionnaire et prospectus gratuits. [514]

On demande à louer :

En Ville ou dans les environs : un établissement bien situé. [162] S'adresser à M. HEMO, limonadier, à Bulle.

Appartement à louer

au centre de la ville, pour le 5 juillet 1887, au 2<sup>e</sup>, avec 6 chambres, cuisine bien éclairée, vitrine ou crèdençe, dépense, le tout sur le même palier. Un grenier, une cave et buanderie. S'adresser au bureau du journal. [154]

A louer : A BULLE, un beau do-

mainé d'environ 20 poses, de première qualité, foin et regain, pour entrer le 1<sup>er</sup> mai 1887. S'adresser au bureau du journal. [140]

Tous ceux qui hésitent

à choisir parmi le grand nombre de remèdes annoncés dans les journaux sont instamment engagés à demander par une simple carte-correspondance à la Librairie ALBERT MUNZINGER à Olten la brochure illustrée : « l'Ami du Malade ». Ce manuel expédié gratis et franco fournit à côté d'une description claire et précise d'un certain nombre de Remèdes Domestiques dont une longue expérience a démontré l'efficacité hors ligne.

des attestations de malades guéris, authentiques, prouvant que bien souvent un simple Remède Domestique guérit des Maladies quasi incurables. Pourvu que le malade tombe sur le remède approprié à son cas, l'affection la plus grave se guérit maintes fois comme par enchantement. « L'ami du malade » est un conseiller sûr dans tous ces cas. Aucun malade ne voudra donc s'en passer. L'envoi de cette brochure illustrée n'entraîne pas de frais.

des attestations de malades

guéris, authentiques, prouvant que bien souvent un simple Remède Domestique guérit des Maladies quasi incurables. Pourvu que le malade tombe sur le remède approprié à son cas, l'affection la plus grave se guérit maintes fois comme par enchantement. « L'ami du malade » est un conseiller sûr dans tous ces cas. Aucun malade ne voudra donc s'en passer. L'envoi de cette brochure illustrée n'entraîne pas de frais.

des attestations de malades

guéris, authentiques, prouvant que bien souvent un simple Remède Domestique guérit des Maladies quasi incurables. Pourvu que le malade tombe sur le remède approprié à son cas, l'affection la plus grave se guérit maintes fois comme par enchantement. « L'ami du malade » est un conseiller sûr dans tous ces cas. Aucun malade ne voudra donc s'en passer. L'envoi de cette brochure illustrée n'entraîne pas de frais.

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.

PRIX DE L'ABONNEMENT Pour la Suisse: 1 an, Fr. 6 mois, » Pour l'Étranger le porteur payable d'avance. Prix du numéro : 10 cent. On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Quand nous disons du parti tpelet est le zèle outré qu'il affiche n'est que tartuferie et nous approuve et tous vrai, même ceux aux convenir; car cela est La preuve n'en est libertards semblent pr ner chaque jour une n thologique qui leur en fo Il semblait naturel d'un semblable établis pape et des évêques; s principes catholiques e Mais les tpelets ne Ils veulent bien qu lique, le moment n'étai cher l'enseigne sous le commerce. Mais ils n'e le reste, l'université se Foin du pape et de jours d'élection, ou bi berté et de l'Ami; mais d'une œuvre catholique fira à tout; M. Python De telle sorte que n tacle, éminemment édi la fondation par les tpe lique... laïque. Le Chef du diocèse n protestation un sembla De là est née sans d M. l'abbé Déchevrens, termes à nos gouverna religion ne trompent p leur règne paraît devoi

FEUILLETON LA REVANC M. C. — Attention! fit le gen de son mieux derrière un l'imiter. — César! César! cria pour lequel je craignais un Sourd à ma voix, il conti tout à coup il fondit sur un tinger et un cri perçant veines. — Tonnerre! sacra le ge Et avant qu'il m'eût été l'arrêter, il franchissait d'un César; La Pipe et moi nous A nos pieds, se tortant s ces souffrances, gisait une d'un noir de jais, répandue reusement sur la blancheur